

La Confession d'un Embaumeur

A Gabriel Audiat.

On a fait quelque bruit, ces temps derniers, autour du procès intenté sur la requête du ministère public à un embaumeur du boulevard Sébastopol, M. Eugène Chabanon. M. Chabanon est l'inventeur d'un liquide antiseptique permettant d'arrêter la décomposition des cadavres et de les conserver à domicile pendant plusieurs jours. Il avait mis son liquide dans le commerce et la vente marchait fort bien. Les familles qu'un deuil venait d'atteindre pouvaient retarder de la sorte, sans aucun danger, la date des obsèques. Grâce au procédé Chabanon, si le défunt avait des parents en province ou à l'étranger, les sus-visés ne risquaient plus d'arriver après l'enterrement. Tact, célérité, discrétion, tout se retrouvait dans le procédé Chabanon.

Il n'y avait qu'un côté fâcheux au petit commerce de M. Chabanon : c'est que le décret du 17 avril 1899

interdit, sous peine d'amende, « toutes les opérations faites sans autorisation préalable et tendant à la conservation des cadavres par l'embaumement ou par tout autre moyen ». M. Chabanon soutenait, il est vrai, pour sa défense, que le décret de 1899 « vise l'embaumement au sens professionnel du mot et que, comme sa mixture s'applique sans injection et sans mutilation quelconque du corps, qu'elle est, par surcroît, uniquement externe, il n'y avait point dans son cas embaumement proprement dit ». Ces raisons parurent satisfaisantes, puisque M. Chabanon fut renvoyé des fins de la plainte. M. Chabanon, en débitant son liquide antiseptique, ne faisait point acte d'embaumeur. Mais qu'est-ce donc qu'on entend par embaumement et quels sont les vrais embaumeurs ? On se plaint un peu partout de l'encombrement des carrières libérales. N'y aurait-il point là, par grand hasard, une voie nouvelle où l'on pût aiguiller les fils de famille en peine d'une situation ? Comment devient-on embaumeur ? Quels titres, qualités, tour d'esprit, savoir-faire suppose cette profession peu connue ? Et la dite profession enrichit-elle son homme, le nourrit-elle seulement, ou s'il en est des embaumeurs comme des porteurs d'eau et que nous nous trouvions en présence d'une de ces industries agonisantes dont le nombre va croissant tous les jours et que le *Bottin* de Paris et des départements ne se préoccupe même plus d'enregistrer ?

I

J'ai consulté le *Bottin* : il y a encore des embaumeurs. Mais on les compte ; ils sont exactement au nombre de sept : MM. Baudiau, Chabanon, Étoffe, Gannal, Talrich, Tramond et un anonyme qui a pris pour enseigne : *A l'Eucalyptus*.

Sept embaumeurs pour toute la France ! Voilà qui suppose une grande activité chez ces messieurs ou une pénurie singulière de clients. L'embaumement n'est point de pratique courante : on le savait, et que, de tous les peuples connus, seuls les Égyptiens et les Gouanches embaumaient indistinctement tous leurs morts. Mais on oublie d'ajouter qu'il y avait embaumement et embaumement. En Égypte, au moins, on comptait trois classes d'embaumement dont la formule se lit dans Hérodote.

L'embaumement de première classe, pour gens riches, comportait l'introduction dans les narines d'un ferrement recourbé qui servait à deux fins : pour extraire la cervelle et pour la remplacer par des drogues jouissant de certaines propriétés antiputrides ; puis on faisait une incision dans le flanc du défunt avec une pierre d'Éthiopie tranchante et, par l'ouverture, on enlevait les intestins qui, nettoyés au vin de palmier, étaient placés dans un coffre qu'on abandonnait au courant du fleuve. Le momier remplissait ensuite l'intérieur du corps de myrrhe pure broyée, de cannelle et d'autres parfums, l'encens excepté. Il recousait le

corps, l'enfermait pendant soixante-dix jours dans une saumure de natron, l'en sortait pour procéder à un nouveau lavage, à l'issue duquel il l'enveloppait de bandes de toile enduites de gomme arabique et le remettait aux parents. Ceux-ci n'avaient plus qu'à fabriquer un étui de forme humaine où ils enfermaient la momie et qu'ils adossaient verticalement contre la muraille des hypogées.

L'embaumement de deuxième classe, moins coûteux, ne comportait pas tant de préliminaires. Plus d'incision ; on injectait seulement l'intérieur du corps, au moyen d'une seringue, avec une liqueur onctueuse tirée du cèdre. L'injection se faisait par un des orifices naturels qu'on bouchait ensuite : on déposait le corps pendant les soixante-dix jours réglementaires dans un bain de natron ; on débouchait les orifices ; la liqueur injectée entraînait avec elle le ventricule et les entrailles dissous par son action. Le natron, de son côté, avait consumé les chairs et il ne restait du corps que la peau et les os. On le rendait dans cet état aux parents.

Moins compliquée encore était la troisième classe d'embaumement, réservée aux pauvres : on injectait le corps avec une liqueur nommée *surmaïa*, puis on le déposait dans le natron pendant soixante-dix jours. C'était tout.

Diodore n'ajoute que des détails insignifiants au récit d'Hérodote. D'Égypte, la mode des embaumements gagna les pays circonvoisins, mais elle ne s'y généralisa pas. En Judée comme en Grèce, comme à Rome, ce n'était qu'en certains cas et par exception qu'on pratiquait l'embaumement. Chose curieuse, on

retrouve cette mode dans des pays où ne pénétra point l'influence égyptienne, comme les îles Canaries et le Pérou. On peut voir, au Musée du Trocadéro, deux ou trois momies péruviennes datant de plus de trois mille ans et dont la peau et les cheveux adhèrent toujours au corps.

Mais la momification était un accident chez les Péruviens ; les Gouanches des îles Canaries sont la seule nation, avec les Égyptiens, qui ait appliqué à tous les cadavres sans distinction les procédés de l'embaumement.

Nous avons la recette des Gouanches : on étendait le corps sur une dalle de pierre : un opérateur lui faisait une ouverture au bas-ventre avec un caillou affilé taillé en forme de couteau et appelé *tabona* : on lui retirait les intestins, que d'autres opérateurs lavaient et nettoyaient ; on lavait aussi le reste du corps et surtout les parties délicates comme les yeux, l'intérieur de la bouche, les oreilles et les doigts, avec de l'eau fraîche dans laquelle on avait fait dissoudre du sel. On remplissait de plantes aromatiques les grandes cavités : on exposait ensuite le cadavre au soleil le plus ardent ou dans des étuves, quand le soleil n'était pas assez chaud. Pendant l'exposition on enduisait fréquemment le corps d'une sorte d'onguent composé de graisse de chèvre, de poudre de plantes odoriférantes, d'écorce de pin, de résine, de brai de pierre ponce et d'autres matières absorbantes. Quinze jours suffisaient généralement pour cette partie de l'opération ; après ces quinze jours, la momie était en état de dessiccation parfaite : les parents l'envoyaient chercher et l'on

célébraient les obsèques le plus magnifiquement que l'on pouvait (1).

Plusieurs momies gouanches, dites *xaxos*, et datant de deux mille ans et davantage, sont encore visibles dans les catacombes de Ténériffe; à Baranco-de-Hereque, dans une seule de ces catacombes, on découvrit plus de mille *xaxos*. Les plus beaux spécimens ont été transportés au Muséum de Madrid; le Muséum de Paris en possède aussi deux qui lui furent donnés, en 1776, par M. de Chastenet-Puységur. Malheureusement les pieds manquaient à l'un des *xaxos* et la figure de l'autre était toute détériorée.

Il est curieux cependant qu'alors que les momies gouanches, péruviennes, égyptiennes, datant de plusieurs milliers de siècles, sont parvenues presque intactes jusqu'à nous, on n'ait conservé aucune momie grecque, romaine ou byzantine. Cela tient sans doute à ce que l'embaumement ne se pratiquait que par exception chez ces peuples, mais cela tient aussi et surtout à l'imperfection de leurs procédés. Pour retrouver quelque trace de l'art des anciens momiers, il faut arriver jusqu'à Bilz, Ruysch, Swammerdam, Clauderus, etc. Encore n'imagine-t-on pas les extraordinaires mixtures auxquelles recouraient ces praticiens pour momifier les cadavres. Trois sortes de substances entraient d'habitude dans la composition du baume dont ils se servaient :

a) Des poudres faites avec les racines broyées d'une

(1) Cf. J.-M. GANNAL : *Histoire des embaumements*.

centaine de plantes plus singulières les unes que les autres : sassafras, cubèbe, spicanard, coloquinte, cardamone, marrube, origan, nepeta, chamœpitys, hypéricum, etc., etc.

b) Des gommes et résines provenant de la poix de Bourgogne, de l'élemi, du galbanum, du tacamahaca, du styrax calamite, du piasphaltum, etc., etc.

c) Des sels naturels ou composés, dont le plus célèbre était celui de Clauderus, qui mariait le vitriol au chlorure de sodium.

Bien entendu, ces macédoines se diversifiaient à l'infini. L'érudit Gannal, dans son *Histoire des embaumements*, cite d'après Pénicher une trentaine de formules balsamiques toutes différentes les unes des autres. Il faut lire ce Pénicher, si l'on veut prendre une idée des pratiques courantes, au xvii^e siècle et par delà, pour la conservation des cadavres. Pénicher est un homme précis qui ne dit rien qu'il ne faille dire et qui le dit congrument. Il nous a laissé plusieurs procès-verbaux d'embaumements. Mais je m'en voudrais de ne point rapporter *in extenso* celui qu'il dressa de l'embaumement de Madame la Dauphine par M. Riqueur, apothicaire du roi. C'est, dans son raccourci, un tableau fort piquant, expressif et topique :

« L'embaumement de Madame la Dauphine, écrit Pénicher, s'est exécuté avec tout le désintéressement, l'habileté et la prudence qu'on a pu désirer, en présence de M. d'Aquin, premier médecin du roi ; de M. Fagon, premier médecin de la feuë reine ; de M. Petit, premier médecin de Monseigneur le Dauphin ; de M. Moreau, premier médecin de feuë Madame la Dauphine ; de M. Félix,

premier chirurgien du roi ; de M. Clément, maître chirurgien de Paris et accoucheur de la dite princesse. M. Dionis, son premier chirurgien, opérait, étant aidé de M. Baillet, chirurgien ordinaire, et d'un autre chirurgien du commun ; M^{me} la duchesse d'Arpajon, sa dame d'honneur, M^{me} la maréchale de Rochefort, dame d'atour, et plusieurs femmes présentes. M. Riqueur a bien voulu, sachant que je travaillais sur cette matière, me communiquer sa méthode.

« DESCRIPTION DU BAUME QUI A ÉTÉ FAIT POUR MADAME LA DAUPHINE :

« Racines d'iris de Florence, 3 livres ; — souchet, 1 livre 1/2 ; — angélique de Bohême, gingembre, calamus aromaticus, aristoloche, ao 1 livre ; — impéatoire, gentiane, valériane, ao 1 livre ; — hysope, laurier, myrrhe, marjolaine, origan, rhue, ao 1/2 livre ; — auronne, absinthe, menthe, calament, serpolet, junc odorant, scordium, ao 4 onces ; — fleurs d'oranger, 1 livre 1/2 ; — lavande, 4 onces ; — romarin, 1 livre ; — semences de coriandre, 2 livres 1/2 ; — cardamone, 1 livre ; — cumin, caris, ao 4 onces ; — fruits et baies de genièvre, 1 livre ; — girofle, 1 livre 1/2 ; — muscade, 1 livre ; — poivre blanc, 4 onces ; — oranges séchées, 3 livres ; — bois de cèdre, 3 livres ; — santal citrin, roses, ao 2 livres ; — écorces de citron, d'orange, de cannelle, ao 1/2 livre ; — styrax, calamite, benjoin, oliban, ao 1 livre 1/2 ; — myrrhe, 2 livres 1/2 ; — sandarax, 1/2 livre ; — aloès, 4 livres ; — esprit-de-vin, 4 pintes ; — le sel, 4 onces ; — térébentine de Venise, 3 livres ; — styrax liquide, 2 livres ; — baume de co-

pahu, 1/2 livre ; — baume du Pérou, 2 onces ; — toile cirée.

« Le cœur, après avoir été vidé, lavé avec de l'esprit-de-vin et desséché, fut mis dans un vaisseau de verre avec cette liqueur ; et ce même viscère, ayant été ensuite rempli d'un baume fait de cannelle, de girofle, de myrrhe, de styrax et de benjoin, fut enfermé dans un sac de toile cirée de sa figure, lequel fut mis dans un cœur ou boîte de plomb, qu'on souda aussitôt pour être donné à M^{me} la duchesse d'Arpajon qui le mit entre les mains de Mgr l'évêque de Meaux, premier aumônier de feu Madame la Dauphine, qui le porta après au Val-de-Grâce. L'ouverture du corps fut faite le plus exactement qui se puisse par M. Dionis, son premier chirurgien ; M. Riqueur remplit toute les capacités d'étoupe et de baume en poudre. Les incisions furent faites le long des bras jusque dans les mains, lesquelles furent munies de cette poudre aromatique, après qu'on eut exprimé tout le sang et qu'on les eut lavées avec de l'esprit de vin ; on en fit autant aux cuisses qui furent incisées de part et d'autre depuis les reins jusque sous les pieds et le tout fut proprement recousu. On se servit d'une grosse brosse pour frotter le corps d'un baume liquide et c'aud fait avec de la térébentine, du styrax et des baumes de copahu et du Pérou, comme il est dosé ci-devant. Chaque partie fut enveloppée avec des bandelettes trempées dans l'esprit-de-vin ; l'on mit autant que l'on put de ladite poudre aromatique entre le corps et les bandelettes. Le corps fut revêtu d'une chemise et d'une tunique religieuse et environné d'autres marques de dévotion particulière, comme d'une petite chaînette de

fer, au bout de laquelle il y avait une croix que cette princesse gardait dans un coffre qu'elle avait fait apporter avec elle de Bavière. On l'enveloppa ensuite dans une toile cirée et on le lia fort étroitement pour être posé dans un cercueil de plomb, au fond et autour duquel il y avait quatre doigts dudit baume en poudre. Ce cercueil, étant bien soudé, fut enchâssé en un autre de bois, tous les espaces vides ayant été remplis d'herbes aromatiques séchées. Les entrailles, bien préparées, furent mises dans un baril de plomb avec une grande quantité des mêmes poudres aromatiques ; on le souda bien et on l'enferma dans un baril de bois. »

Voilà du beau travail, mais bien compliqué. Et le pis est qu'après toutes ces préparations, macérations, ablutions, injections, il n'y avait aucune certitude que le corps se conservât. La croyance dans l'efficacité du baume Riqueur était pourtant absolue jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Mais le plus bizarre n'est point là. Pendant tout le moyen âge et longtemps encore après la Renaissance, il passait pour constant que les fragments de momies broyés et réduits en poudre faisaient un médicament de premier ordre. Tous les apothicaires débitaient à cette époque de la momie officinale ; celle qu'on tenait pour la meilleure était la momie de pendus et préférablement, dit une recette de l'époque, des pendus qui ont le poil roux « parce que, dans cette sorte de température, le sang est plus ténu, la chair imprégnée des aromates est meilleure, étant remplie d'un soufre et d'un sel balsamiques ».

Il n'y a pas si longtemps qu'on est revenu de ces folies. M. Boudet, qui avait charge d'embaumer les

sénateurs de l'Empire, n'employait pas une méthode très différente de celle de Riqueur : c'était la même macédoine d'essences, de poudres, de résines, etc. Dès cette époque pourtant, l'illustre Larrey avait montré par un exemple décisif qu'on pouvait sans tous ces ingrédients conserver un corps en bon état : pour embaumer le colonel Morland, tué dans une charge de cavalerie en Allemagne et qu'il voulait ramener en France, « à cause de l'amitié qu'il portait à ce brave », Larrey s'était borné à vider le corps, à l'injecter intérieurement de sublimé, à le rouler dans plusieurs draps et à l'immerger dans une tonne remplie d'une solution mercurielle. Le corps fut ensuite retiré de la tonne et exposé à l'air vif où il se dessécha. On fit la toilette du visage : on remplit d'étoupe les cavités ; on logea des yeux d'émail dans les orbites, si bien que la momie du colonel, dressée sous vitrine, vernie avec soin et revêtue de ses habits de parade, faisait illusion plusieurs années après, malgré sa peau brune et comme tannée. L'expérience était concluante. Cela n'empêcha point, en 1824, pour l'embaumement de Louis XVIII, les médecins chargés de cette opération d'avoir recours, comme devant, aux poudres, essences et résine. En fait, c'est seulement à partir de 1832 que les méthodes d'embaumement commencèrent à prendre une tournure scientifique. A cette époque, le professeur Tranchina (de Naples) imagina d'injecter dans les artères des sujets destinés aux études anatomiques un liquide composé d'un kilogramme d'acide arsénieux dilué dans 10 litres d'eau. Presque au même temps (mars 1833), un savant français, J.-N. Gannal, publia ses premières

recherches sur la conservation des corps. Gannal avait constaté « qu'un cadavre frais, injecté avec l'un des chlorures d'oxyde de sodium, calcium, potassium, est en dissolution complète au bout de 48 heures ». Il partait de là pour proposer à l'Académie de Médecine une méthode nouvelle de conservation des corps par le moyen de bains d'alun, de sodium et de nitre. Procédé fort imparfait, sans doute, mais qui témoignait d'un réel progrès sur les méthodes en cours. Gannal, d'ailleurs, ne tarda pas à reconnaître que l'injection interne était préférable à la macération balnéaire. C'est ce qu'avait démontré Tranchina. A l'acide arsénieux dont se servait le professeur italien, Gannal substitua seulement l'acide arsénique, beaucoup plus soluble, mélangea ce produit avec des sels d'alumine et composa ainsi un liquide conservateur qui donna tout de suite d'excellents résultats. Nul besoin d'ouvrir le cadavre : il suffisait d'une simple incision de la carotide (1). D'autres perfectionnements furent apportés

(1) M. Gannal fils a raconté récemment, dans le *New-York Herald*, comment son père arriva à la découverte qui devait modifier de fond en comble l'art de l'embaumement.

« Mon père, Jean-Nicolas Gannal, étudiait en 1827 le problème de la conservation des viandes avec l'intention de trouver quelque moyen pratique, applicable commercialement et plus parfait que les procédés adoptés jusqu'alors. Il trouva, après nombre d'expériences faites en 1836, que le chlorure d'aluminium répondait à son but et il se mit à injecter ce sel dans les moutons ou les bœufs, au moment où ils venaient d'être tués, par l'artère carotide, et toujours avec succès. Un jour, M. Strauss Durckheim, de l'École de médecine, suggéra d'appliquer cette méthode aux sujets destinés à la dissection. Cela se fit avec un égal succès. Sur ces entrefaites, M. Durckheim perdit une cousine dont la mère devint folle à l'idée de confier les restes de sa fille à la terre;

peu après à la pratique de conservation des corps. En 1843, le D^r Sucquet reconnut les propriétés éminemment antiseptiques du chlorure de zinc. Malheureusement, ce chlorure altère la couleur du sujet et fait lever sur la peau des arborisations blanchâtres. Le D^r Sucquet pensa tout concilier en se servant de deux sortes d'injections : l'une, générale, de chlorure de zinc ; l'autre, spéciale au visage qui doit rester à découvert et intact, de sulfite d'ammoniaque gommeux. Actuellement, le sulfate d'alumine, mêlé au chlorure de zinc ; semble avoir la préférence des opérateurs. Mais ce n'est point l'unique formule en usage. D'autres opérateurs emploient l'acide thymique, la liqueur alcoolique de chloral, la glycérine, l'acide phénique, etc. Ni la loi, ni la Faculté ne se sont prononcées ouvertement pour l'une ou l'autre de ces solutions. La seule réserve impo-

de sorte qu'on décida d'essayer de l'aluminium, afin que les funérailles pussent être différées aussi longtemps que possible. Au bout de trois semaines, le chagrin de la mère était quelque peu calmé et elle consentit enfin à ce que l'inhumation eût lieu... Lorsque le comte de Quélen, archevêque de Paris, mourut en 1839, on trouva qu'un article de son testament ordonnait l'embaumement du cadavre. On appela mon père et, bientôt après, le corps de l'archevêque fut étendu sur un lit d'apparat à Notre-Dame, et tout Paris vint rendre les hommages suprêmes à l'éminent prélat. Dès lors le succès de la méthode était assuré, et 120 cadavres furent embaumés de la même façon. Les médecins, qui voyaient une de leurs spécialités les plus lucratives radicalement attaquée, — car, en employant la vieille méthode égyptienne, ils se faisaient payer jusqu'à 15.000 francs pour une opération, — firent de leur mieux pour ridiculiser l'invention de mon père. Mais rien ne put ébranler la confiance du public, et un examen qu'on fit des restes de l'archevêque de Quélen, au bout de neuf ans, montra qu'aucun changement notable ne s'était produit dans l'état du corps. » (*New-York Herald : Modern embalming*, 18 novembre 1899.)

sée aux embaumeurs est de ne point se servir de sels de métaux toxiques, tels que le bi-chlorure de mercure et l'acide arsénieux, dont la présence dans le corps pourrait entraver les expertises médico-légales.

II

Le *Bottin de Paris* ne donne que sept noms d'embaumeurs patentés, et qui ne sont qu'embaumeurs. Fort bien. Mais tous les régleurs de pompes funèbres, sur leurs prospectus, se disent embaumeurs. Et, par surcroît, la plupart des médecins considèrent l'embaumement comme ressortissant à leur profession.

Pour les premiers, sans doute, ils sont uniquement des intermédiaires, et, s'ils traitent directement avec les familles, ils s'adressent pour l'opération aux embaumeurs patentés. La commission qu'ils prélèvent est plus ou moins forte ; les honoraires des embaumeurs s'en allègent d'autant. Encore n'y a-t-il point là concurrence proprement dite. Celle-ci vient surtout des médecins. Dès lors que tout le fin du fin de l'opération tient dans une incision de la carotide et dans l'injection de quelques litres d'alumine et de chlorure, il n'y a point de médecin qui ne se croie propre à faire des embaulements. Le résultat de cette concurrence intéressée, c'est, d'une part, que le nombre des embaumeurs proprements dits a diminué de plus du tiers, et, d'autre part, que le prix moyen des opérations, qui était encore de 3.000 francs il y a une cinquantaine d'années, est

tombé à 1.000 francs. Le mal n'est point si grand, dira-t-on, et ce sont choses dont le public se peut accommoder : mais les embaumeurs donnent à entendre que le public se satisfait trop aisément, que leur art est plus hermétique qu'on ne pense et demande une longue initiation. Ces messieurs ont leurs petits mystères, et, quand vous lisez dans les livres certaines recettes fournies par eux, ils vous avertissent que ces recettes ne sont point paroles d'évangile, qu'ils n'ont point été si naïfs de révéler le dosage exact des sels qu'ils y font entrer, qu'en plus desdits sels il y a d'autres ingrédients dont ils gardent le secret par-devers eux et que, tout compté, cela explique l'insuccès de tant de médecins, qui, se fiant aux formules connues, veulent, sans plus d'école, s'improviser embaumeurs. « L'embaumement, écrivait Sucquet en 1862, n'est point une opération si facile qu'on le croit, et il vaudra trop souvent ce que vaudront les opérateurs » (1). Evidemment. Neuf fois sur dix, le liquide conservateur dont se servent ces embaumeurs improvisés ou, trop fort, corrode les tissus, ou, trop faible, précipite la décomposition. On en eut un exemple récent pour l'avant-dernier Président de la République : deux heures après l'opération, pratiquée par une des gloires de la Faculté cependant, le corps de M. Félix Faure se décomposait avec une telle rapidité qu'il fallut renoncer à l'exposer et le mettre tout de suite en bière.

(1) Cf. *De la conservation des traits du visage dans l'embaumement*, par J.-P. Sucquet, docteur en médecine, lauréat de l'Académie des Sciences, chevalier de la Légion d'honneur.

Gros mécompte, et qu'on eût évité en s'adressant à des embaumeurs de profession tels que le D^r Gannal, M. Chabanon, M. Talrich ou M. Baudiau. La réputation de ces spécialistes est quasiment universelle. On les appelle fort souvent hors de France, quoiqu'il y ait à l'étranger des embaumeurs d'une certaine réputation, comme MM. Hanshne, Renouard (1) et Elfisio Marini. Il est vrai que, pour celui-ci, il fait surtout de l'embaumement en amateur. Fort riche, M. Marini ne se plaît que dans ses galeries, parmi ses caissons et ses sarcophages. Il y a là toutes les variétés de momies possibles. M. Marini travaille les corps mieux qu'homme du monde : il les rend à volonté souples comme du caoutchouc, durs et polis comme du marbre. On peut voir un spécimen de son ingéniosité dans un guéridon qu'il offrit il y a quelques années à notre École de médecine et qu'il avait fabriqué de toutes pièces avec des morceaux de chair humaine. Voilà qui laisse bien loin le fameux portefeuille confectionné pour M. Goron avec la peau de Pranzini ! (2)

M. Gannal, dans l'interview récente qu'il donnait au

(1) Au dernier Congrès du *British Institute of Undertakers* (Institut britannique des entrepreneurs de pompes funébres), tenu à Londres au mois d'août 1900, M. W. E. Hanshne, vice-président du Congrès, s'est taillé un fort beau succès oratoire en annonçant qu'à partir du mois d'octobre un cours théorique et pratique d'embaumement serait professé par le D^r Charles Renouard de New-York. C'est le premier du genre.

(2) Le D^r Elfisio Marini est mort récemment. Fixé depuis plusieurs années à Naples, il était Sarde d'origine. La mort, sous les doigts de ce thaumaturge, revêtait toutes les apparences de la vie ; il n'avait pas son pareil comme embaumeur. Non seulement il savait garder à ses sujets leur couleur natu-

New-York Herald, estimait à 3.600 le nombre des embaumements pratiqués par son père, son frère et lui depuis 1835. Soit en moyenne 55 embaumements par an. Mais il est probable que la plus forte proportion de ces chiffres se réfère aux premiers temps de la découverte du procédé Gannal. D'après un autre spécialiste, M. Baudiau, il se fait en moyenne 100 embaumements

relle, mais il leur conservait la *morbidezza* des chairs et la souplesse des articulations. Evidemment il avait son secret. Mais, désireux de ne le céder qu'à bon escient, il prenait toutes sortes de précautions pour qu'on ne le lui dérobât point. Cela ne l'empêchait point de faire les honneurs de ses galeries avec une bonne grâce parfaite. Il ne manquait point non plus de participer à toutes les grandes expositions savantes qui se faisaient en Italie et à l'étranger. Un de nos compatriotes, le D^r Albert Battandier, eut l'occasion de visiter à Rome, lors de l'exposition de 1890, la section consacrée aux préparations anatomiques. Tout de suite ses regards altèrent aux préparations d'Elfisio Marini.

« Elles étaient vraiment étonnantes de conservation, dit-il dans le *Cosmos* : un buste de femme, dont les yeux grands ouverts vous regardaient avec une fixité qui vous faisait mal, un homme qui semblait paisiblement endormi, puis des tables formées de morceaux de poumons, de foie, de cœur humain, arrangés comme une sorte de mosaïque. De ci, de là, on voyait une oreille fraîchement coupée, dont le ton blanchâtre ressortait violemment au milieu de ces amas sanguinolents et, quand on portait la main sur la table, on éprouvait l'impression du marbre. Ces deux exemples donnent la double méthode dont se servait le professeur italien. Il conservait les corps à l'état flexible ou les rendait durs comme la pierre, mais dans l'un et l'autre cas leur conservait toujours l'apparence de la vie ».

Quel était donc ce secret dont Marini était si jaloux ? On ne le saura vraisemblablement jamais. A en croire M. Battandier, Marini était travaillé d'une ambition qu'il ne put jamais réaliser : il aurait voulu être nommé professeur d'Université. Moyennant l'octroi d'une chaire, il promettait de livrer son secret au public. « Ma première leçon, disait-il, sera pour dévoiler les mystères de mon art. » Marini avait tous les titres requis pour être nommé professeur d'Université, mais l'administration supérieure répondait à toutes ses demandes par une fin de non recevoir, et c'est ainsi qu'il a emporté son secret avec lui.

par an à Paris et 50 en province, quoique ici le chiffre ait moins de précision. Ce n'est guère à première vue ; c'est beaucoup si l'on réfléchit aux prix relativement élevés qu'atteignent encore les embaumements. En fait, la clientèle des embaumeurs comprend trois grandes catégories : les personnages officiels, les gens du monde et les étrangers domiciliés à Paris. La bourgeoisie se réserve, sauf exception, comme pour cette petite fille que mentionne une note précédente et dont la mère, affolée, ne pouvait se résoudre à quitter la dépouille : l'embaumement, en pareil cas, fait une transition tout indiquée. A la Morgue aussi, quand un cadavre, après une exposition de plusieurs semaines dans les appareils frigorifiques, n'a pas été reconnu et qu'il y a soupçon de crime, on embaume quelquefois le sujet avant de le mettre en terre. Le premier cadavre qui ait été embaumé de la sorte fut celui du fameux « enfant de la Villette », que personne ne reconnaissait. Les chambres frigorifiques n'existaient point encore, et les chairs de la petite victime s'en allaient par lambeaux. On s'avisa de réclamer l'aide de Gannal ; le corps fut embaumé, puis exposé à la Morgue. Une dame Anizat le reconnut enfin pour celui de son fils, et, quelque temps après, l'assassin était arrêté. Moins tragique, mais plus inattendue, la clientèle, fort espacée d'ailleurs, fournie aux embaumeurs par les Halles et le Temple : il a suffi que la famille d'un riche marchand de gibier fit embaumer son chef, M. P... Aux obsèques, piquées de jalousie, les dames de la Halle s'informèrent. On imagine assez bien les réflexions de ces dames : « Si les P... se figurent qu'il n'y a qu'eux capables de faire embaumer leur

père !... Nous en ferons bien autant à l'occasion ». Justement l'opérateur se trouve dans le cortège : on lui demande son tarif ; il le communique. Marché conclu. Une dame B... meurt quelque temps après : sa famille la fait embaumer. Le branle était donné : il ne s'est point arrêté depuis. Les choses se sont passées de la même façon au Temple, à la suite de l'embaumement d'un vieux prêteur sur gages.

On conçoit cependant, et par la diversité même d'une telle clientèle, que les tarifs des embaumeurs soient aussi très divers. Aux clients du commun et aux Américains, les embaumements sont en général comptés 1.000 francs. Le prix semble encore assez rémunérateur. Certes, répliquent les intéressés, quand la famille s'adresse directement à l'embaumeur. Mais qu'elle emprunte l'intermédiaire du médecin, c'est miracle si, sur les 1.000 francs, celui-ci n'en garde point la moitié. Sont-ce les régleurs de funérailles qui appellent l'embaumeur ? Ils prélèvent une commission encore plus élevée. Joignez les pourboires aux employés des régleurs, le salaire de l'aide et autres menus frais. Reste pour l'embaumeur un bénéfice net de 250 ou 300 francs, quand il est censé toucher quatre fois plus ! Pour les Américains, c'est généralement la Chapelle protestante de l'avenue de l'Alma qui se charge de l'affaire ; elle a passé contrat avec quelque embaumeur de profession : 1.000 francs, tarif invariable. Mais, ici encore, l'embaumeur doit compter avec le *sexton* qui sert d'intermédiaire. On a cité de ces *sextons* qui ne se satisfaisaient pas à moins d'une remise de 20 pour 100 sur le prix de l'opération.

Le bon du métier, ce sont les personnages officiels, monarques, princes, hommes d'État, gens de la « haute », comme dit Gyp, dont les familles ne lésinent point quand il s'agit de faire grand. Un embaumement, dans ces classes privilégiées, peut atteindre des prix fort élevés. Celui du roi de Hanovre fut payé 10,000 francs à l'opérateur ; celui de Dom Pedro, 5,000 ; celui de Gambetta, 4,000. La plupart varient entre 3,000 et 4,500 francs (1).

Là, tout est bénéfique. L'opération, des plus simples, ne comporte par elle-même aucun frais. Pour si peu compliqué que l'ait rendu la découverte du procédé Gannal, on conçoit néanmoins que la loi ait voulu entourer l'embaumement de certaines formalités juridiques qui ne sont, en l'espèce, que des garanties. Pratiquée librement, l'opération, ai-je dit, pourrait gêner les expertises médico-légales. En fait, pour Paris, tout embaumement doit être précédé d'une demande de la famille au préfet de police ; pour la province, au maire de la commune. Cette demande doit être accompagnée d'un certificat du médecin traitant, d'un certificat du médecin

(1) Parmi les autres personnages de marque qui ont été embaumés en France depuis la découverte du procédé Gannal, soit par Gannal et ses descendants, soit par ses confrères, je relève : le duc d'Angoulême, le prince de Monaco, le comte Pozzo di Borgo, les maréchaux Maison, Mac-Donald, Victor, Gouvion-Saint-Cyr, Monçay, Vallé, Reille, d'Ornano, etc., la duchesse de Rohan, le duc et la duchesse de Montmorency, le prince de la Trémouille, le prince de Leuchtenberg, le prince Glik, le général Vinoy, lord Seymour, Chérubini, Chateaubriand, Casimir Delavigne, Chopin, Arago, Dumas père, George Sand, etc.

inspecteur et d'un duplicata, délivré par la mairie, du bulletin de la déclaration de décès. L'embaumement terminé, on se munira d'un certificat du commissaire présent à l'opération et constatant que le corps est en état de voyager.

Observez, d'ailleurs, que l'opération, qu'il s'agisse d'embaumement simple ou de momification, moulage, etc., ne peut-être pratiquée que 24 heures après la déclaration du décès. Cette disposition, qui n'est pas explicitement contenue dans l'article 77 du Code civil concernant l'inhumation, est prescrite pour Paris et les autres communes du ressort de la préfecture de police par une ordonnance en date du 6 septembre 1839. Il n'y a qu'en cas de maladie contagieuse, sur la demande du médecin inspecteur et par autorisation expresse de la préfecture, qu'on peut procéder à l'embaumement avant le délai légal de vingt-quatre heures. Toutes les autres formalités s'expliquent d'elles-mêmes, y compris celle de la présence du commissaire. C'est à ce magistrat qu'il appartient de prélever les deux échantillons de la liqueur qui a servi pour l'embaumement. Il en remplit deux fioles qu'il ferme à la cire en présence de l'embaumeur ; un fil retient au cachet la petite pancarte sur laquelle le commissaire et l'embaumeur apposent leur signature et qui est ainsi libellée :

<p>COMMISSARIAT DE POLICE</p> <p>DU QUARTIER DE.....</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p><i>Procès-verbal du.....</i></p> <p>Echantillon prélevé sur le liquide employé à l'embaumement du corps de M.....</p> <p>.....</p> <p style="text-align: right;"><i>Le Commissaire de Police,</i> Y.</p> <p style="text-align: left;"><i>L'Opérateur,</i> Z.</p>

L'une des fioles est adressée à la préfecture pour y subir l'analyse et permettre de constater que l'opérateur ne s'est servi ni de bichlorure de mercure, ni d'acide arsénieux ; l'autre fiole reste entre les mains de l'opérateur.

D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, il faut de trois à quatre heures pour embaumer un corps. Deux personnes y suffisent, l'opérateur et un aide, qui est généralement un médecin ou un interne, plus rarement, chez les praticiens peu scrupuleux, un garçon d'amphithéâtre. On procède d'abord au lavage du défunt ; puis l'opérateur fait une petite incision dans une des artères, généralement la carotide. Par cette ouverture, de 0^m, 02 environ, il introduit une canule et injecte le liquide conservateur à la place du sang. On

sait qu'après la mort le cœur, par une suprême contraction, pousse tout le sang artériel dans les veines ; les artères se vident et l'on a toute facilité pour les injecter. Quant au sang veineux lui-même, il ne tarde point à se coaguler sous l'action du liquide qui, par les artères, pénètre dans les veines. Compris de la sorte, l'embaumement n'est qu'une manière de circulation artificielle : les intestins et les matières fécales qu'ils contiennent, tout se saponifie. Rien de plus simple, de plus rapide aussi. Il le faut bien.

« Les hôtels pour étrangers qui forment la meilleure partie de ma clientèle, me disait M. Baudiau, ne garderaient point un cadavre trois et quatre jours dans une chambre. L'opération se fait le plus discrètement possible. J'arrive de nuit, avec mon aide et le commissaire, par l'escalier de service. Personne ne nous voit. Mes instruments sont dans une boîte, sous mon bras. Je découvre le cadavre, fends l'artère d'un coup de bistouri et pousse tout de suite dans l'ouverture la canule de mon instrument. Au lieu d'une seringue, comme la plupart de mes confrères, je me sers d'une pompe aspirante et refoulante, munie de deux robinets auxquels sont adaptés deux tubes en caoutchouc recouverts d'un tissu de fil. Cette pompe développe une puissance de trois atmosphères que ne donnerait pas la seringue ; l'un des tubes communique par un plongeur avec le flacon qui contient le liquide ; l'autre s'adapte à la canule fixée dans l'artère. Il faut 6 litres de liquide en moyenne pour injecter un cadavre. Ce liquide, de couleur jaunâtre, presque dorée, est mon secret, bien entendu. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il y entre du chlorure

de zinc et de l'alumine, comme dans la formule de Gannal (1). C'est, du reste, le dosage qui fait la bonne qualité du produit. Avec ma recette on est toujours sûr d'avoir des corps parfaitement blancs. La décomposition même n'est point pour m'arrêter et, après plusieurs mois, je puis faire revenir un corps dans son état naturel.

— Et quand l'opération est terminée ? demandai-je à M. Baudiau.

— Il n'y a plus qu'à laver le corps avec un liquide antiseptique et à le bander de flanelle. Deux heures après, on peut le mettre en bière et l'enlever de l'appartement. L'opération n'est un peu compliquée que si l'on maquille le défunt. Ce sont surtout les membres de la colonie américaine qui sollicitent pour leur morts ce petit supplément de toilette. Vous connaissez la disposition des caveaux américains ; on y descend par un escalier intérieur qui permet de voir les défunts derrière la vitre de leurs cercueils. Ces cercueils pour personnes embaumées ont une triple enveloppe : dans la première, en pitchpin capitonné de soie ou de laine, on dépose le mort tout habillé ; la seconde enveloppe est en plomb ; la troisième en chêne poli, avec un battant qui ferme à clef. Une ouverture ovale est pratiquée à hauteur du

(1) Le Dr Gannal, fils de l'inventeur de cette formule, dit dans l'interview précitée que son père, son frère et lui n'ont jamais change de méthode depuis qu'elle est inventée. « Nous employons, ajoute-t-il, une quantité de liquide (lequel marque 32° de densité) estimée à 10 pour 100 du poids du corps. Une demi heure environ suffit pour les injections et une heure et demie pour le reste de l'opération. »

buste dans la caisse en pitchpin ; une ouverture semblable, protégée par une glace, est ménagée dans le cercueil en plomb. Seul, le cercueil de chêne est en bois plein : mais il est muni lui-même d'un volet correspondant aux deux ouvertures et qu'on fait manœuvrer quand on veut voir le défunt (1). Cette triple enveloppe de cercueils est réglementaire. Remarquez, d'ailleurs, que nombre d'Américains sont enterrés à Paris ; mais leurs corps, pour donner le temps de prévenir la famille et lui permettre d'assister aux obsèques, demeurent souvent trois et quatre mois dans les caveaux de l'église de Saint-Germain-en-Laye où se trouve le cimetière préféré de la colonie américaine. Quant aux corps qu'on retourne dans leur pays d'origine, si ces pays sont situés outre-mer, il faut de toute nécessité qu'on les embaume : les compagnies maritimes ne veulent plus accepter de corps qu'à cette condition. La dilatation des gaz, vous le savez, fait éclater jusqu'aux cercueils en plomb. C'est ce qui arriva pour M. Carnot. Sa veuve s'était opposée à ce qu'on l'embaumât : le cercueil éclata en route et il fallut déménager le cadavre qui entra en liquéfaction...

— Brr ! ne pus-je retenir... Mais nous parlions du maquillage des corps. N'est-il point d'usage aussi ouvrir les orbites des gens qu'on embaume et d'y loger des yeux en émail de la nuance des yeux naturels ?

(1) M. Gannal n'approuve pas ce système. Selon lui, par la vitre, l'air trouvera infailliblement à s'introduire dans le cercueil. « Supposez cependant, ajoute-t-il, qu'un corps embaumé soit exposé à l'air. Tout ce qui arrivera, c'est qu'il deviendra une masse sèche, dure comme du parchemin. »

— Cette coutume est à peu près perdue, me répondit M. Baudiau. On ferme maintenant les yeux des défunts et on donne au corps l'attitude du sommeil. Vous voyez qu'à l'heure où nous sommes un embaumement, maquillage compris, se borne à fort peu de chose. Tout est dans le dosage du liquide, je le répète. L'exercice de notre profession ne laisse pas cependant de présenter certains risques. Le plus grave est dans les piqûres anatomiques. Un de mes confrères fut ainsi piqué par une mouche qui s'était posée sur un cadavre en décomposition ; il en résulta un phlegmon charbonneux qui faillit l'emporter. »

III

Le distingué spécialiste qui me donnait ces renseignements habite une impasse perdue du Petit-Montrouge. Un de ses voisins, le sculpteur Jules Desbois, ne l'avait signalé au passage un matin de 14 juillet : grand, large d'épaule, le teint haut en couleur et qu'avivait encore le contraste d'une belle barbe argentée, il emplissait la rue d'un cliquetis de médailles et de décorations. Toute cette ferblanterie qui lui barrait le torse et qu'il ne sort qu'aux anniversaires nationaux, l'importance de l'homme qu'elle chamarrait, la singularité enfin de sa profession m'avaient donné grande envie de lier connaissance avec M. Emile Baudiau. Et, plus encore que le personnage, sa maison m'intriguait. En

retrait dans cette impasse solitaire de la rue des Plantes, le long du chemin de fer de Ceinture, sous un fouillis de buissons et d'arbustes, c'était une construction indéfinissable, bariolée de vert et de rouge comme les sarcophages égyptiens, avec un toit pointu, des lignes compliquées et, à tous les angles, sur les entablements et les frises, un grouillement de chimères et de mascarons apocalyptiques. Je sonnai et, quoique je n'eusse point perçu la vibration du timbre, comme s'il fût vrai que les bruits du monde n'eussent aucune répercussion dans cette annexe de l'au-Delà, une petite bonne au teint cireux et maladif, coiffée comme une béguine, entrebaila la porte et consentit après quelques pourparlers à présenter ma carte au maître de céans. Elle revint peu à près, me fit traverser un grand porche noyé d'ombre, une cour, un jardinet et m'introduisit enfin dans un appartement divisé en deux pièces, dont la première servait de salle d'attente et dont l'autre était le laboratoire de M. Baudiau. Pour être franc, une petite fièvre me brûlait. Ce M. Baudiau, embaumeur, m'apparaissait à distance comme un être redoutable et sacré. Semblable aux momiers dont parle Hérodote, établis à l'écart dans les faubourgs de Memphis et de Thèbes, le long du Nil, père de la fécondité, je le devinais dans cette impasse désertique du Petit-Montrouge, le long du chemin de fer de Ceinture, penché sur ses tablettes et combinant loin des rumeurs humaines les formules de son art mystérieux. Et, pour une fois, je ne fus pas trop déçu. Le laboratoire où la petite bonne aux allures de béguine m'introduisit était bien tel que je l'avais imaginé. M. Baudiau m'y attendait, mais il ne se leva

point pour me recevoir. Coulé dans une longue blouse blanche et coiffé d'une façon de *pschent* égyptien, qui le reculait encore dans le passé, M. Baudiau achevait de distiller sur un petit fourneau à esprit de vin une mixture verte de sa composition. Et la table où il distillait cette mixture était encombrée d'éprouvettes, de lampes, de vases et de cornues, et une odeur fade et mielleuse flottait dans toute la pièce. Un poêle de fonte, dans un angle, faisait office d'athanor. Le plancher disparaissait sous une débandade de sacs, de casseroles, d'ustensiles de toutes sortes, parmi lesquels trois seaux de fer blanc, où marinait une substance molle et grisâtre pareille à de la pulpe cérébrale, et un grand coffre sans couvercle rempli d'ossements et de morceaux de viande momifiés. Et, semblablement, les étagères qui régnaient autour de la pièce ne laissaient point un vide sur les murs : de gros livres poussiéreux y dormaient sur les rayons, à côté de bocaux de toutes les couleurs, de cartons numérotés, de boîtes à outils ; un de ces rayons était particulièrement sinistre : on n'y voyait qu'hémisphères de cerveaux humains, et il y en avait de tout blancs et comme laiteux et d'autres zébrés de fibrilles sanguinolentes et qui avaient l'air fraîchement arrachés...

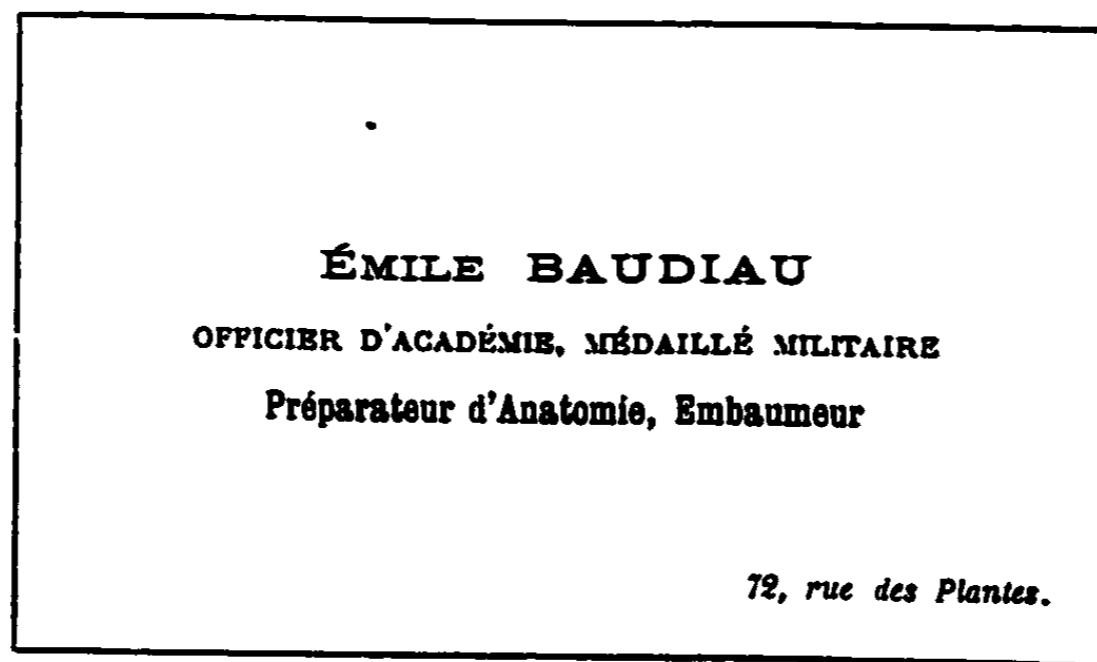
Renversé sur le dossier de sa chaise, l'hôte de cet étrange laboratoire m'examinait silencieusement tandis que je passais l'inspection de son mobilier. Visiblement il jouissait de ma stupeur, et cela fut cause peut-être qu'il dépouilla toute contrainte et ne se déroba point à mes questions. J'appris de sa bouche qu'il avait débuté comme préparateur d'anatomie dans la maison d'un

certain Vasseur, fournisseur de l'École de Médecine. Il demeura trente-cinq ans dans cette maison. Entre temps il avait lié partie avec un pharmacien qui faisait de l'embaumement et qui le prenait comme aide. Il lui succéda. La profession était bonne; il y acquit une honnête aisance et se bâtit le curieux manoir où il habite présentement. Ambulancier pendant le siège, 70 lui valut la médaille militaire; Paul Bert le nomma officier d'Académie. Titulaire de quatre ou cinq ordres étrangers, il est, par surcroît, commandeur de l'Ordre de Mélusine qu'il reçut pour avoir embaumé une princesse de la maison de Lusignan. Et toute cette brochette de décorations (il n'y en a pas moins de neuf) s'étale en fac-simile sur l'une des deux grandes cartes qu'il adresse à ses clients :

EMBAUMEMENTS
—
BAUDIAU
OFFICIER D'ACADÉMIE, MÉDAILLÉ MILITAIRE
Conservatio ad Aeternum
SANS AUCUNE NUTILATION
72, rue des Plantes (PARIS-MONTRouGE)
13, dans l'Impasse
On est prié de prévenir par dépêche télégraphique

Le verso de la carte est occupé par un « Extrait de la Table nécrologique des embaumements faits par M. Baudiau. » La table contient une soixantaine de noms, parmi lesquels ceux de Gambetta, de M^{me} Bazaine, du général Vinoy, de Mgr Vicart, de l'empereur Dom Pedro, du roi de Hanovre et d'un nombre considérable de membres de la colonie anglaise, américaine, brésilienne, etc.

« Effectivement, m'explique M. Baudiau, cette carte est destinée à ma clientèle étrangère et à cette clientèle seulement. Il faut un peu de *bluff*, de poudre aux yeux pour les étrangers. Ma carte pour la clientèle française est plus simple. La voici :



« C'est cette carte pourtant qu'incriminent certains de mes confrères, jaloux des distinctions que m'ont

valu trente-cinq ans de pratique désintéressée et loyale... »

Tel sur l'eau vierge des sommets
Glisse le reflet d'un nuage,

une ombre passe dans les céruléennes pupilles de mon interlocuteur. Je crois apercevoir que M. Baudiau, pour si chamarré que l'aient fait ses trente-cinq ans de pratique désintéressée et loyale, ne laisse pas d'être homme et soumis à l'humaine infirmité. Il l'avoue candidement : il lui semble bien que le public ne se rend point assez compte de l'importance sociale de sa profession et il en veut un peu aussi à la presse qui, lors d'un procès au civil qu'il intenta, en 1896, à la Compagnie des Petites Voitures, ne lui marqua point toute la déférence souhaitable. M. Baudiau avait été renversé par un fiacre, sur le boulevard Saint-Michel. Grièvement blessé et condamné à l'inaction pendant plusieurs mois, il réclamait à la Compagnie des Petites Voitures, par l'organe de son avocat, M^e Albert Meurgé, une indemnité de 40.000 francs. Le chiffre parut excessif.

« Se pouvait-il, dit en substance M^e Liouville, avocat de la Compagnie, qu'une inaction de cinq mois eût causé à M. Baudiau un dommage de 40.000 francs ? A qui ferait-on croire qu'un embaumeur gagnait 8.000 francs par mois?... »

M^e Meurgé riposta par des chiffres. Il prouva que, pendant sa maladie, M. Baudiau avait « raté » au moins huit affaires.

« Dressez le compte, Messieurs, s'écria M^e Meurgé : chaque commande vaut en moyenne à mon client de 1.000 à 1.500 francs. Mais celles dont je vous parle et qu'on a portées à des concurrents étaient des commandes exceptionnelles et valaient bien davantage. Car, pour 1.000 francs, on a un embaumement de prolétaire, pour 2.000 un embaumement de bourgeois; mais nous avons des embaumement illustres : celui de Gambetta, par exemple, estimé 4.000 francs ! Nous avons même des embaumements royaux : celui de dom Pedro, empereur du Brésil, qui nous a valu 5.000 francs d'honoraires, et celui de S. M. le roi de Hanovre, qui nous en a valu 10.000. N'ai-je pas raison de dire, Messieurs..... »

Et M^e Meurgé secoua ses manches dans la direction du tribunal. Mais l'affaire était entendue : le tribunal coupa la poire en quatre et attribua 12.000 francs d'indemnité à M. Baudiau.

« Compensation insuffisante, me disait celui-ci. Et, par surcroit, les révélations de mon avocat mirent en gaieté toute la presse. Un chroniqueur judiciaire intitula son article : « Il embaume ! Il embaume ! » Un autre fit remarquer « qu'alors que, d'une façon générale, il est sans importance pour un cocher de fiacre d'écraser un passant quelconque, la chose devient particulièrement grave quand le passant est un embaumeur » ; un troisième insista « sur la côté terriblement ironique » de la profession que j'exerce et se crut un Christophe Colomb pour avoir découvert « qu'un embaumeur est le seul à ne pas pouvoir profiter de ses talents. » Fort bien ! Mais la vérité, Monsieur, est que

mon budget ordinaire pâtit encore des effets de cet accident. Certains grands hôtels, dont j'avais la clientèle, ont pris l'habitude de s'adresser ailleurs. J'ai « perdu » la chapelle de l'avenue de l'Alma. Il m'a fallu chercher d'autres débouchés, « faire de l'industrie », puisque mon art ne me nourrissait plus. Heureusement que la profession d'embaumeur comporte mille petits succédanés : je suis l'inventeur d'un liquide désinfectant, dont on peut se servir, comme du liquide Chabanon, sans l'aide d'aucun opérateur, qui conserve toutes les matières organiques et, par surcroît, ne tache ni le linge, ni les tapis, ni les effets. Je fabrique aussi des pièces pour les musées anatomiques. Et enfin, Monsieur, permettez-moi de vous présenter ma dernière invention. Elle n'est point encore dans le commerce. Je compte l'y mettre incessamment. C'est un presse-papier que j'appelle le *Presse-papier anatomique...* »

M. Baudiau se lève, prend sur l'étagère un des hémisphères sanguinolents qui m'avaient causé naguère une si vive émotion, le tourne, le palpe, en suit du doigt les sinueuses zébrures :

« Voilà mon *Presse-papier anatomique*, me dit-il. Ce n'est ni plus ni moins qu'un moulage du cerveau de Gambetta sectionné à plat et de surface lisse, comme il convient. Je ne doute pas que le monde médical ne fasse bon accueil à mon invention. Il y a tout intérêt pour un médecin consultant à bien mettre en évidence sur sa table une pièce pareille, jolie, fraîche de couleur, dextrement sectionnée et qui, tout de suite, classe son propriétaire parmi les connaisseurs. »

IV

La magie de ce diable d'homme avait fini par vaincre mes répugnances. Je concevais maintenant cette gaieté particulière des carabins qui ne s'épanouit jamais plus librement qu'au chevet des cholériques et sur le fumier des amphithéâtres. M. Baudiau sonna : la petite bonne à tête de béguine entrebâilla la porte, et son maître lui glissa un ordre à mi-voix. Elle revint avec un plateau, des verres et une bouteille de vin blanc.

« Vous m'en direz des nouvelles, » me dit M. Baudiau.

Nous trinquâmes. Le vin était généreux et comme la conversation, échauffée par ce bachique intermède, prenait un tour de cordialité favorable aux demandes les plus hardies, je me risquai à confesser jusqu'au bout M. Baudiau.

« Ah ! lui dis-je. Je sais à présent tout ce qu'un honnête homme peut décemment savoir de l'art difficile et mystérieux que vous exercez. Mais ce sont vos impressions, mon cher maître, vos impressions personnelles d'embaumeur qu'il me tarde de connaître... »

Caressant sa barbe vénérable et laissant errer ses yeux, par delà l'espace et le temps, sur l'écran lumineux de sa mémoire, M. Baudiau parla :

« J'ai embaumé toute espèce de gens, me dit-il, et, sans me vanter, je puis dire que ma clientèle s'est généralement montrée satisfaite de mes services. Vous n'imaginez pas cependant les exigences de certains clients. Un richissime médecin de province, qui m'avait fait venir à X... pour embaumer son beau-père, m'écrivait quelques jours après, en m'adressant le billet bleu dont nous étions convenus. « Je regrette, Monsieur de m'être adressé à vous. J'avais confiance dans votre savoir. Je me trompais. Mise en présence du corps de son père, ma femme ne l'a pas reconnu : *son père souriait toujours !* » Je répondis à cet original qu'il était bien dommage qu'il ne m'eût pas prévenu, que j'avais trois sortes de tarifs, que pour 1.000 francs mes sujets dormaient simplement, que pour 1.500 ils souriaient, que pour 2.000 ils riaient aux éclats... C'est une remarque à faire qu'il n'y a point, pour se montrer exigeantes, comme les personnes qui auraient le moins de droits à l'être. J'ai embaumé « les plus hautes individualités de ce temps », Dom Pedro, le roi de Hanovre, le prince de Leuchtemberg, le prince de Valdisavaja, la princesse de Masesco, la marquise de Montagran, M^{me} Bazaine, Gambetta, Edmond Adam, Lady Hovard, Mgr Vicart, Mgr Baron, le général Vinoy, etc., etc., et je n'ai eu qu'à me louer des bons procédés de leur entourage. Encore n'est-ce point chez ces personnages que j'ai fait mes observations les plus curieuses. Sans doute il y aurait à glaner çà et là : je pourrais vous dire, ce qu'on ne sait pas assez, que Bazaine, dont la femme était en traitement chez le D^r Beni-Barde, vint incognito à Passy pour l'assister

dans ses derniers moments (1). Sa douleur faisait peine à voir. M^{me} Bazaine était demeurée fort belle. Née Caroline Pizarre, c'était une créole à carnation mate, pleine de langueur et de morbidesse. L'ex-maréchal me demanda d'entr'ouvrir les lèvres de sa femme et de les disposer de telle sorte qu'elle eût encore l'air de sourire... Chez le prince de Leuchtemberg, je fus surtout frappé de la piété de ses fils qui ne souffrirent point qu'on touchât au corps de leur père ; eux-mêmes, après l'embaumement, l'habillèrent et le placèrent dans son cercueil... Chez le roi de Hanovre une surprise d'un autre genre m'attendait : le défunt n'était pas couché dans un lit, mais sur des peaux de bêtes. On me dit que c'était son habitude. C'est seulement pour l'exposition du corps, durant les dix jours qu'il passa en chapelle, qu'on le déposa sur un lit de parade.

« De toutes les opérations que j'ai pratiquées sur de grands personnages, la seule vraiment qui mérite d'être contée dans ses détails est celle que je fis sur un homme d'État de ce temps dont la mort, survenue à l'improviste et dans des conditions particulièrement mystérieuses, prit sur le coup les proportions d'une catastrophe nationale. Il était 4 heures de l'après-midi environ, quand je fus mandé par dépêche aux J... M. G... y était mort dans la nuit. C'était son père qui m'avait fait appeler. La maison était consignée depuis

(1) Ceci se passait en 1887. Or, les journaux, dans les premiers jours de 1900, ont annoncé la mort de M^{me} Bazaine à Mexico. Y a-t-il eu confusion dans les souvenirs de M. Baudian ? Les journaux se sont-ils trompés ? N'étant ici qu'un phonographe, je me borne à poser la question.

la veille : les médecins et la plupart des amis intimes de G..., qui montaient la garde dans les pièces du rez-de-chaussée, ne laissaient entrer personne et il me fallut montrer patte blanche pour accéder jusqu'au défunt. Mon aide et le commissaire de service m'accompagnaient. On nous mena enfin dans la chambre mortuaire. Le corps était déjà en pleine décomposition. Quand il fut déshabillé j'aperçus distinctement la trace de deux balles, dont l'une avait pénétré de la main droite dans l'avant-bras, en coupant le nerf cubital, et dont l'autre s'était logée près de la hanche. M^{me} L... se trouvait dans la pièce avec nous et un valet de chambre. La présence du commissaire l'inquiétait visiblement. Elle lui demanda s'il venait pour une enquête. Le commissaire la rassura, lui dit qu'il était là seulement, comme l'exigeait la loi, pour assister à l'embaumement du corps. Sur quoi M^{me} L... se lança dans des explications confuses et sortit. Mais elle n'avait pas plutôt le dos tourné que le valet de chambre nous dit : « Pas du tout. Ce n'est pas comme cela que les choses se sont passées. *Elle* tenait le revolver ; *lui* voulut le lui faire lâcher. Deux coups partirent qui le frappèrent à la main et à la hanche ». D'un rapide examen du corps il résultait néanmoins que la mort n'avait pas été causée par les coups de ce revolver : G... succombait à une péri-typhlite caractérisée. On en eut la preuve à l'autopsie : le gros intestin saillit de l'abdomen, énorme, comme d'un bœuf, et tout distendu par les gaz. L'appétit de cet homme était invraisemblable. Une vieille cuisinière qu'il avait gardée, en plus du fameux T..., me disait : « Monsieur, il mangeait tous les matins ses cinq côte-

lettres à déjeuner, des pommes de terre, de la salade, du pain que j'en étais épouvantée. — « Bien sûr que Monsieur, gras comme il est, ne devrait point tant manger », lui disais-je souvent. Il m'envoyait promener ». Nous étions presque tout le temps seuls dans la pièce, le commissaire, mon aide et moi. Une rumeur sourde montait des autres pièces du rez-de-chaussée. Des portes claquaient ; des pas criaient dans les escaliers ; par instants les voix prenaient un timbre suraigu, comme si l'on se fût disputé. Ce n'était point là ce que nous attendions, le morne abattement des vraies douleurs. On a dit que Paul B... s'était évanoui en pénétrant dans la pièce où reposait G... J'accorde que le cadavre dégageait une odeur *sui generis* ; mais enfin Paul B... avait assez l'habitude des amphithéâtres et des salles de dissection pour qu'il ne montrât point tout à coup une sensibilité de petite maîtresse. Attribuer sa syncope à l'émotion me paraît, d'autre part, bien hasardeux. Ce que j'ai vu le moins dans cet entourage du grand mort, c'est l'émotion nue, véritable, sincère. Il y avait plutôt sur les visages de l'inquiétude, de la gêne, du dépit. Je vous en donnerai une nouvelle preuve tout à l'heure. La nuit était venue. Je continuai mon opération tout en causant avec mon aide et les rares personnes qui, de temps à autre, passaient dans la pièce. Lié comme j'étais avec la plupart des médecins qui avaient soigné G... et spécialement avec Paul B..., je pensais que notre couvert serait mis « en bas » avec celui de la Faculté. Vers huit heures, comme j'entendais un froissement d'assiettes, j'envoyai mon aide s'en assurer. Il revint et me dit que la Faculté ne

voulait qu'elle à sa table. « Pas d'embaumeur ! Pas de Baudiau ! » avait été le cri général. Un embaumeur, fi donc !... Mais si les embaumeurs sont à ce point méprisables, d'où vient, je vous prie, que MM. les agrégés leur font une si rude concurrence ? Nous mourions de faim cependant. Tout ce que nous pûmes obtenir, vu la rareté des vivres et l'éloignement de S... (la localité la plus proche), ce fut une bouteille de vin et des biscuits. Encore les dûmes-nous à l'insistance personnelle de M^{me} L... Tant d'égoïsme avec une fierté si déplacée m'avaient passablement agacé. Au petit jour, je dis au commissaire : « Cela ne peut durer. Le principal de l'opération est fait. Poussez donc jusqu'à S..., puisqu'il n'y en a ici que pour la Faculté, et commandez un solide balthazar. Je me charge du reste ». Marché conclu. Le commissaire prend les devants. Mon aide et moi nous faisons à la hâte la toilette du mort, puis je donne un tour de clef à la porte, et en route pour S... Tout alla bien pour commencer. Mais voilà que la Faculté apprend notre fugue : la porte de la chambre mortuaire est fermée à clef ; pas moyen d'y pénétrer. Colère générale. On m'expédie exprès sur exprès. Je réponds, entre deux coups de fourchette, que je suis seul responsable des bons résultats de l'opération, que, pour qu'elle réussisse, il faut que le corps reste isolé trois ou quatre heures, qu'au surplus je suis tout disposé à rendre la clef, mais que ce ne sera qu'à Paul B... en personne, à Paul B... que j'avais connu étudiant, puis à la clinique du D^r Dupuy, qui me donnait alors du « cher Baudiau » et qui m'en aurait vraisemblablement donné toute sa vie, s'il n'était

devenu ministre. Je ne l'avais pas revu depuis le soir de son entrée au ministère, où je le rencontrai à un champagne d'honneur que lui offraient quelques amis. J'étais du nombre. A l'issue de la petite fête, B... me prit à part. — « Baudiau, me dit-il, j'ai un service à te demander, maintenant que je suis ministre. — Lequel ? — De ne plus me tutoyer... » Voilà l'homme et voilà le démocrate ! Il est vrai qu'en manière de réparation Paul B... me nomma plus tard officier d'académie. Vous me direz que je n'aurais pas dû accepter. Que voulez-vous, Monsieur ? Je ne suis pas rancunier. B... vint donc et, d'un ton comminatoire : « Donne-moi la clef. » Je la lui donnai. Quelques instants après, je retournai moi-même aux J..., où l'autopsie du corps avait commencé. Quelle boucherie, Monsieur ! Ah ! on me l'arrangeait, mon pauvre cadavre ! V... désossait le bras ; L... coupait l'appendice ; B... empaquetait le cœur dans un journal ; F... filait avec le crâne. Dans l'intervalle on m'envoyait chez un pharmacien de S... peser le cerveau, qui était d'une densité extraordinairement faible : 1,160 grammes ! Ce grand homme avait le cerveau d'un crétin... Quand je revins, G... était tout en lambeaux : je rajustai vaille que vaille les débris qui restaient, et mon aide et moi nous les plaçâmes dans la bière. Ah ! Monsieur, que n'a-t-on pas dit encore sur cette mise en bière ! A quelle débauche d'anecdotes pittoresques, de détails émouvants et sensationnels, vos confrères ne se sont pas livrés ! Et l'épisode du drapeau tricolore, dans lequel un des amis de G... l'avait enseveli ! Inventions, pures inventions que tout cela. Le drapeau, c'est moi, Baudiau, qui eus

l'idée d'y ensevelir G... ; moi, Baudiau, qui l'enlevai d'une fenêtre et le détachai de sa hampe. Les amis se moquaient bien de ces détails : une fois nantis, frrrt ! ils s'étaient envolés comme des moineaux pillards. J'étais seul, vous dis-je, avec mon aide et le commissaire. Je me trompe. Il y a quelqu'un qui parut un moment sur le seuil : Paul D..., le fondateur de la *Ligue des Patriotes*... Ce grand corps maigre, anguleux, avec sa tête osseuse pointant d'une redingote interminable, faisait vraiment peine à voir : il était tout décomposé. Il me pria d'enfermer dans le cercueil une médaille de la *Ligue des Patriotes*, dont le défunt était président d'honneur. Je ne lui refusai point ce petit service. Mais voici, Monsieur, une preuve, une preuve décisive que les amis de G... n'assistaient point à la mise en bière et qu'ils avaient d'autres soucis en tête : c'est que je pus introduire dans cette bière, tranquillement, sans me gêner, un objet sur la nature duquel je ne veux pas m'expliquer pour le moment, mais dont j'affirme *qu'il était tel que, si un des amis de G... s'était trouvé là, il me l'eût tout de suite arraché des mains*... La preuve est formelle, je pense, et témoignera tôt ou tard de la sincérité de mes déclarations... Vraiment, ces amis de G... nous l'ont baillé belle avec leur émotion.... Mais, Monsieur, pendant une partie de l'embaumement et après l'autopsie, il n'y a eu que nous, je le répète, à veiller le corps. Je voulais emporter un souvenir de cette journée historique : j'ai pu fouiller librement dans les tiroirs, sans y rien trouver, du reste, pas un bout de papier, pas un torchon-c... De dépit, je me suis rabattu sur un porte-plume qui traînait par terre avec

la dernière ordonnance des médecins qui soignaient le grand homme... Je les ai là, dans une cassette. J'ai aussi des cheveux de G..., une mèche grise, coupée avant la mise en bière... Ils sont dans cette enveloppe. Enfin j'ai pu prendre un moulage du cerveau... C'est peut-être la pièce la plus curieuse de mon musée et j'y tiens comme à la prune de mes yeux.

« Oui, plus j'y réfléchis, plus je me rends compte que cet embaumement du corps de G..., malgré les déboires de toutes sortes qui ne m'y furent point épargnés, restera le grand souvenir, le point culminant de ma carrière. J'ai conçu de ce moment une sainte horreur de la politique. Des amis, bien des fois, s'affligèrent de mon scepticisme : c'est qu'il m'avait été donné de voir à nu le personnel gouvernemental de ce temps, et que le spectacle n'était point pour m'affermir dans mon amour du régime... J'ai d'autres souvenirs, sans doute, moins glorieux, mais plus agréables au demeurant. J'aime à me rappeler surtout une certaine M^{me} D..., Brésilienne de 23 ans, admirablement belle et qui ressemblait à Sarah Bernhard jeune. Les anecdotes les plus extraordinaires couraient sur son compte. Séparée de son mari, elle vivait avec ses gens dans un somptueux hôtel du quartier Marbeuf et quelquefois s'éclipsait pendant cinq ou six jours pour des expéditions mystérieuses dont elle rentrait épuisée, pâle et les yeux meurtris. On disait que, pendant ces éclipses, la richissime Brésilienne se transformait en servante de brasserie et menait la vie des femmes de cette espèce. Sa dernière équipée lui fut fatale : elle revint chez elle avec tous les symptômes d'une phtisie galopante, qui

l'emporta en quelques jours. Sa chambre n'était qu'un parterre de fleurs. Elle-même disparaissait sous les fleurs. Elle l'avait voulu ainsi et, coquette jusque dans la mort, avait exigé qu'on l'enterrât avec tous ses bijoux : ils ruisselaient sur elle en cascades de clartés. On eût dit une idole.

« Mais M^{me} D... n'avait que l'apparence de la divinité. Une autre étrangère, près de laquelle m'appelèrent les devoirs de ma profession, M^{me} M. L., se croyait réellement une incarnation de Dieu sur la terre et, quoique fort pauvre, elle avait fait partager sa folie à un grand nombre de personnes qui se cotisèrent pour qu'on l'embaumât. Comme c'était la seconde illuminée de ce genre à qui je rendais mes soins, l'aventure ne me causa qu'une surprise médiocre. Il y avait en effet, vers 187..., près de Bournemouth, une jeune femme qui se croyait un nouveau Messie et qui vivait dans un fourré du voisinage avec ses fidèles, au nombre de 3 ou 400. Cela formait une sorte de campement assez original. La Christiana, comme on l'appelait, était une femme de taille moyenne, mais bien prise, qui ne paraissait jamais en public que drapée dans un péplum de cachemire blanc. Je lui avais été présenté de son vivant par un médecin de Bournemouth. Après quelques pourparlers, la Christiana daigna me recevoir sous sa tente. Elle occupait un grand siège au milieu d'une estrade tendue de velours vert, sur les marches de laquelle des femmes étaient agenouillées et chantaient des cantiques. Quelques années plus tard, j'étais mandé par dépêche à Bournemouth pour embaumer la Christiana. Sa mort avait quelque peu déçu ses fidèles ;

mais, comme elle leur avait promis qu'elle ressusciterait après neuf jours, ils voulaient garder son cadavre sous la tente et ils n'avaient pu en obtenir l'autorisation que sous réserve de le faire embaumer.

« Dans tous les cas qui précèdent cependant, l'intérêt des opérations était, si je puis dire, extrinsèque aux opérations mêmes et se trouvait plutôt dans les sujets. Quand un cadavre est complet et que l'embaumement se pratique dans des conditions normales, les résultats de l'opération sont mathématiquement certains. Ma méthode, je vous l'ai dit, ne comporte point d'insuccès. Hier encore je recevais d'Angleterre une lettre d'un M. Rigg, dont la sœur, embaumée par mes soins, repose dans un cercueil à volet. L'embaumement de cette dame remonte à quatorze ans et M. Rigg m'écrivait, après avoir constaté par ses yeux l'état de parfaite conservation du corps : « *Mon sœur a toujours l'air de dormir* ».

« C'est un air qu'elle gardera éternellement. Tout autre est le problème quand il s'agit de sujets défigurés ou mutilés par quelque accident. Voilà où se reconnaît le véritable embaumeur : il faut chez l'embaumeur vraiment digne de ce nom, autant qu'un chimiste et un anatomiste, un modelleur à toute épreuve. J'ai quelque qualité pour parler de la sorte, ayant eu l'occasion d'appliquer ma connaissance du modelage à la restauration d'un certain nombre de sujets endommagés, parmi lesquels un Américain qui s'était noyé à Etretat et que l'étrave d'un torpilleur avait amputé d'une moitié de la figure. Je reconstituai la partie manquante à l'aide des indications que me fournissait la partie restante et j'y mis

assez d'adresse pour qu'on ne pût les distinguer l'une de l'autre. Mais mon chef-d'œuvre en ce genre, c'est la reconstitution de M. J..., un Américain encore, qui avait été pris d'un transport au cerveau et s'était jeté dans le premier train en partance pour la Belgique. Comme le train stoppait en gare de Tourcoing, il sauta de son compartiment à contre-voie et fut happé au passage par un express qui venait en sens inverse et qui le traina ainsi pendant 3 kilomètres. On ne s'aperçut de l'accident qu'à la station suivante. Le corps du malheureux s'était éparpillé le long de la voie par lambeaux de la grosseur du poing. Chose curieuse cependant, tous ses effets furent retrouvés intacts : le courant atmosphérique avait agi sur eux comme une pompe aspirante. Sitôt l'accident connu, je fus appelé en toute hâte à Tourcoing. On avait fait un tas avec les morceaux du cadavre ramassés sur la voie. Je les ramassai l'un après l'autre ; il n'y avait de présentable que la cuisse gauche.

« Diable ! me dit un inspecteur. Vous aurez du mal pour reconstituer votre Américain avec cette bouillie.

— Laissez-moi faire », lui dis-je.

« J'achetai un caleçon, du foin, du fil de fer, un tricot et un masque ; je classai avec soin les morceaux recueillis ; je pilai dans une armature ceux qui n'étaient qu'un magma ; je raccordai les autres avec de la cire et du plâtre ; je bouchai les vides avec du foin ; j'injectai le tout. Et, quand mon bonhomme fut sur pied, je l'habillai proprement avec les effets du mort et le couchai dans un cercueil. Personne n'aurait deviné les effroyables mutilations qu'il avait subies. L'inspecteur

était stupéfait ; la Compagnie fut enchantée. Et, quant à la famille, assurez-vous que ce lui fut une satisfaction appréciable de constater le bon état relatif du défunt, alors qu'elle ne pensait recevoir

Qu'un horrible mélange
D'os et de chair meurtris et trainés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux
Que des *rails* inhumains se disputaient entre eux.. »

v

J'éprouvai, par cette citation, que mon interlocuteur possédait ses classiques et qu'il savait les adapter aux circonstances. Mais le soir tombait : des formes confuses s'estompaient dans la pénombre du laboratoire. Et je me sentais ressaisi par ce malaise vague, cette appréhension mystérieuse, que j'avais eu tant de peine à maîtriser en pénétrant pour la première fois chez M. Baudiau. Nous nous quittâmes.

« Du moins n'ai-je pas perdu mon temps, me disais-je en manière de consolation, et puis-je renseigner mes contemporains sur les avantages de la profession d'embaumeur. Carrière délicate, sans doute, mais de bon rapport, peu encombrée et, à tout prendre, suffisamment honorifique... »

Rentré chez moi, je dépouillai distraitemment mon

courrier, quand une circulaire, glissée entre deux lettres, changea le tour de mes réflexions :

APPLICATIONS DU BRÛLEUR G... A LA CONSERVATION DES CADAVRES

PLUS D'EMBAUMEURS !

Embaumez vous-même vos Morts

Tout le monde connaît les admirables propriétés du brûleur G... L'alcool métylique que contient le brûleur se transforme en alcool aldéine au contact d'une mèche en mousse de platine. Les vapeurs de l'aldéine ont une propriété tout à la fois assainissante et conservatrice ; elles tuent les microbes et désinfectent instantanément les objets contaminés. Il suffit d'enfermer ces objets dans un sac de caoutchouc hermétiquement clos : on fait le vide dans le sac ; l'aldéide remplace l'air expulsé. La désinfection est complète au bout de cinq minutes.

C'est de cette expérience bien connue que sont

partis les inventeurs du brûleur G... pour appliquer leur système à la conservation des cadavres. Plus d'incision, plus d'injection : nul besoin de recourir à des opérateurs spéciaux. On embaume ses morts soi-même ; le cadavre est placé sous une cloche, soumis à des vapeurs d'aldéine et regonflé ensuite dans son état naturel. Une ineffable expression de bonheur a remplacé sur son visage les douloureuses contractions de l'agonie. L'expression, garantie sur facture, peut être à volonté celle du sommeil ou de la veille.

Nous tenons dès maintenant à la disposition de notre clientèle tous les instruments nécessaires pour cette opération sans pareille, qui ne demande aucune connaissance spéciale et peut s'exécuter en tous lieux et par la première personne venue. Le prix de la location est de 50 francs, transport compris, pour Paris et les environs...

La circulaire me glissa des mains...

« Allons ! pensai-je mélancoliquement. Encore une enquête inutile ! Encore une carrière qui se bouche ! M. Baudiau avait tout prévu, sauf le brûleur G... Et, du moment que tout le monde peut se faire embaumeur, il n'y a plus de raison pour que personne le soit. »